

Guide des mesures et
préventions sanitaires mises en
place dans notre service
Logistique face au covid-19 pour
la continuité de l'activité

La lutte contre le coronavirus commence par une communication claire sur les gestes et mesures à appliquer.

C'est pourquoi la Direction de Silvera s'est attachée à la rédaction de ce manuel pour sensibiliser ses équipes dans un soucis constant de qualité mais aussi de mesures sanitaires très précises.

Tout le monde est acteur de cette lutte.

Pour vous protéger et nous protéger, nous avons créé un Kit Sanitaire COVID-19. Ce kit est composé de :

- 1 justificatif de déplacement professionnel
- 1 lot de masques jetables
- 1 flacon de solution hydroalcoolique pour les mains
- 1 spray désinfectant multi-surfaces pour nettoyer la zone après intervention (meubles, poignées...) + 1 rouleau d'essuie-tout
- 1 paire de gants jetables
- Attention ces produits jetables usagés doivent être obligatoirement jetés dans des sacs fermés afin de préserver la santé des agents de nettoyage et des éboueurs.
- 1 rouleau de sacs à déchets pour jeter ces consommables.
- 1 bidon d'eau et du savon pour le lavage des mains au cas où l'eau ne serait pas accessible sur le chantier.

Procédure Interne

Ne sont pas inscrits dans le spectre de reprise de travail, les personnes ayant les pathologies suivantes :

- Accident vasculaire cérébral invalidant - Insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques - Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques - Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves - Maladies chroniques actives du foie et cirrhoses - Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) - Diabète de type 1 et diabète de type 2 - Formes graves des affections neurologiques et musculaires (Neuromyopathies et autres, myasthénies et autres affections neuromusculaires) - Hémoglobinopathies, hémolyses chroniques constitutionnelles et acquises sévères (drépanocytose) - Maladie coronaire - Insuffisance respiratoire chronique grave - Maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé spécialisé - Mucoviscidose - Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif - Paraplégie - Vascularites, lupus érythémateux systémique, sclérodermie systémique - Polyarthrite rhumatoïde évolutive - Rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives - Sclérose en plaques - Spondylarthrite grave - Suites de transplantation d'organe - Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique.

Avant de se rendre au travail, le personnel ne doit pas avoir les signes suivants :

- De la fièvre,
- Une sensation de fatigue,
- Une toux sèche.
- Des courbatures et des douleurs,
- Une congestion nasale,
- Un écoulement nasal,
- Des maux de gorge,
- Des diarrhées.

Avant de pouvoir pénétrer dans notre entrepôt logistique

- Une prise de température à distance sera pratiquée
- Un tableau sera mis à jour quotidiennement

Circulation dans l'enceinte de l'entreprise

- Une paire de gants neufs
 - Un masque FFP1
- | | |
|-----------------------|---------------|
| | |
| ○ Gel Hydroalcoolique | A disposition |

Il est évident que les gestes barrières et la distanciation sociale doivent être respectés afin d'éviter une propagation du [covid19](#)

Des fiches techniques sont à disposition de l'ensemble du personnel en fonction des spécificités de chacun :

- [Employé\(e\)s de bureau](#)
- [Employé\(e\)s de dépôt](#)
- [Monteurs Livreurs](#)

CONDITIONS DE TRAVAIL DEPOT SILVERA

Pour travailler dans de bonnes conditions, les lieux de travail doivent être sécurisés

1. EMPLOYES DE BUREAU

Les lieux et places de travail risquent d'être modifiés pour respecter la distanciation sociale.

Les places de travail doivent être systématiquement désinfectées avant et après la prise de poste. Les claviers d'ordinateur ainsi que les écrans et bien sur les combinés téléphoniques.

Le nettoyage se fera avec des lingettes.

Il est demandé de respecter les gestes barrières à savoir

- Se laver souvent les mains. Utiliser du savon et de l'eau, ou une solution hydroalcoolique.
- Rester à distance de toute personne qui tousse ou éternue.
- Ne pas toucher ses yeux, son nez ou sa bouche.
- En cas de toux ou d'éternuement, couvrez-vous la bouche et le nez avec le pli du coude ou avec un mouchoir.
- Restez chez vous si vous ne vous sentez pas bien.
- Consultez un médecin si vous avez de la fièvre, que vous toussez et que vous avez des difficultés à respirer. Prévenez le service concerné par téléphone au préalable.
- Respectez les indications des autorités sanitaires locales.
- Porter le masque le plus souvent possible.

EN CAS DE REUNION DE TRAVAIL,

- Privilégier les visioconférences.

Si ce n'est pas possible

- Respecter les gestes barrières.

2. ACCES REFACTOIRE

- Prise de repas
 - Il est demandé de nettoyer systématiquement avant et après utilisation des espaces de servitude.
 - Nettoyer votre vaisselle après s'en être servi.
 - Garder les mesures de gestes barrières.

Si un cas n'est pas présenté dans les procédures, n'hésitez pas à nous en faire part.

CONDITIONS DE TRAVAIL DEPÔT SILVERA

Pour travailler dans de bonnes conditions, les lieux de travail doivent être sécurisés :

1. LIVRAISON DE MARCHANDISE

Dans le cadre des mesures conservatoires, les conditions de livraison devront être plus strictes qu'à l'accoutumé

- Le cadencement des livraisons
 - Pour livrer au dépôt les transporteurs ou fournisseurs devront nous prévenir 48h à l'avance pour avoir un créneau de livraison.
 - Pour éviter toute promiscuité dans l'enceinte de notre entrepôt les camions rentreront au fur et à mesure.
- Réception des documents
 - Le conducteur devra être muni d'un masque.
 - Se laver les mains avec du gel hydroalcoolique.
 - Déposer les papiers sur le bureau (BI, documents Fournisseurs, ...).
 - Et se tenir à distance réglementaire soit au minimum 1m.
- Déchargement des camions
 - Dans la mesure du possible, il est demandé de respecter la distanciation sociale soit 1m.
 - Porter des gants et masque.
 - Se laver les mains avec du gel hydroalcoolique.
- Retour des BI émargés
 - Il est demandé de signer les BI.
 - De déposer les BI sur le bureau.
 - D'appeler le conducteur.
 - Respecter la distanciation sociale soit 1m.
 - Se laver les mains avec du gel hydroalcoolique.

2. Accès réfectoire

- Prise de repas
 - Il est demandé de nettoyer systématiquement avant et après utilisation des espaces de servitude.
 - Nettoyer votre vaisselle après s'en être servi.
 - Garder les mesures de gestes barrières.

Si un cas n'est pas présenté dans les procédures, n'hésitez pas à nous en faire part.

CONDITIONS DE TRAVAIL DEPOT SILVERA

Pour travailler dans de bonnes conditions, les lieux de travail doivent être sécurisés

1. CHARGEMENT DE MARCHANDISE AVANT LIVRAISON

Dans le cadre des mesures conservatoires, les conditions de livraison devront être plus strictes qu'à l'accoutumé

- Le cadencement des chargements
 - Accès aux bennes avant chargement, un créneau de 15 min sera préconisé avant l'heure de chargement.
 - Pour éviter les flux croisés de personnel, tous les jours un créneau de chargement vous sera attribué. Il faudra le respecter scrupuleusement.
 - Il n'y aura qu'un seul camion par porte.
 - Il sera demandé de se munir de gants et masques ainsi que de se laver les mains avec du gel hydroalcoolique avant de se diriger vers le dépôt pour réceptionner les papiers de chargement.
- Le chargement
 - Il est demandé de garder les mesures barrières pour éviter toute propagation de virus.
 - Une fois le chargement effectué, il est demandé de sortir de l'entrepôt pour laisser la place au prochain créneau.
- Conduite de véhicule automobile à 2
 - Lorsque les livraisons nécessitent 2 personnes à bord, les 2 intervenants doivent être munis de masque et de gants.
- Arrivée chez le client
 - S'assurer que les gestes barrières entre vous et le client soient respectés.
 - S'assurer que le client respecte la distanciation sociale (1m).
 - Déposer les papiers sur une table ou un bureau.
- Montage et installation
 - Demander au client de respecter la distanciation sociale lors du montage.
 - Prendre soin de ne pas souiller d'autres espaces.
 - Une fois les meubles montés, nettoyer les parties métalliques avec du gel hydroalcoolique.
 - Demander au client de ne pas toucher au meuble pendant environ 4h.
- Réception des documents
 - Se laver les mains après avoir fait le montage.
 - Demander au client de signer le BI et de le déposer sur une table.
 - S'assurer que le client respecte la distanciation sociale (1m)
- Retour au véhicule
 - Se laver les mains au gel hydroalcoolique.

Si un cas n'est pas présenté dans les procédures, n'hésitez pas à nous en faire part.

Les conditions d'accès chez un particulier

Dans le cadre des nouvelles procédures COVI-19, il est obligatoire de remplir une fiche navette demandant au propriétaire l'autorisation de pouvoir accéder à son domicile. Cette fiche reprend les mesures prévues en cas de **covid-19** pour sa propre sécurité ainsi que pour la sécurité du personnel qui intervient.

Nom du Client			
Nom du Contact			
Tel		Mail	
N° Commande			
Etabli le			

Pour Bien organiser les Livraisons	Oui	Non	Préciser les conditions et les mesures sanitaires
L'accès au chantier depuis la voie publique peut-il se faire dans des conditions compatibles avec les recommandations sanitaires (accès parking, parties communes, ascenseurs, parties privatives...) ?			
L'espace de travail permet-il de travailler à plusieurs personnels intervenants en respectant une distance > 1 m ?			
Si nécessaire, est-il possible d'isoler mes matériaux/matériels dans une zone inaccessible pour les occupants et/ou les riverains ?			
Info : le personnel intervenant prévoit l'évacuation de tous les consommables utilisés et souillés dans un sac fermé chaque fin de journée.			

A DEMANDER AU CLIENT	Oui	Non	Préciser les conditions et les mesures sanitaires
Souhaitez-vous que nous intervenions ?			
Y a-t-il des personnes infectées ou malades chez vous ?			
Avez-vous été en contact avec des personnes infectées ou avez-vous un métier à risque ? ou courez-vous vous-même des risques (âge, diabète, pb de santé) ?			
La zone de chantier/d'intervention est-elle isolable par rapport aux occupants, enfants par exemple ?			
Pouvez-vous mettre à disposition un point d'eau avec savon et essuie-mains jetables pour le lavage des mains et l'accès à vos sanitaires ?			
La zone de chantier/d'intervention est-elle isolable (distance > 1 m par rapport aux occupants) ?			
Ajout d'une situation particulière :			

Engagement client : Le client s'engage à respecter et faire respecter par les occupants les mêmes consignes de sécurité sanitaires (distanciation sociale, lavage des mains...)

Conclusion de l'évaluation :

	Toutes les recommandations sanitaires peuvent être respectées et le client a donné son accord : L'entreprise peut intervenir.
	Une ou plusieurs recommandations sanitaires ne peuvent pas être respectées : <u>L'entreprise ne peut pas intervenir.</u>
	Le client ne donne pas son accord : <u>L'entreprise ne peut pas intervenir.</u>

Nom et signature de l'entreprise	Nom et signature du client
Fait à Le	

Les conditions d'accès chez un professionnel

Dans le cadre des nouvelles procédures COVI-19, il est obligatoire de remplir une fiche navette demandant au professionnel ou son représentant (architecte) l'autorisation de pouvoir accéder à son chantier. Cette fiche reprend les mesures prévues en cas de **covid-19** pour sa propre sécurité ainsi que pour la sécurité du personnel qui intervient.

Nom du Client			
Nom du Contact			
Tel		Mail	
N° Commande			
Etabli le			

Pour Bien organiser les Livraisons	Oui	Non	Préciser les conditions et les mesures sanitaires
---	------------	------------	--

Le chantier a-t-il fait l'objet d'un ordre de service d'arrêt ?			
Quel est le délai pour obtenir un ordre de service de reprise ?			
Le Plan de prévention a-t-il été mis à jour ?			
Un planning d'intervention a-t-il été prévu pour éviter la coactivité ?			
Avez-vous prévu les conditions sanitaires spécifiques liées à la période de pandémie actuelle ?			
Info : Notamment en cas de coactivité avec une entreprise ne respectant pas les consignes sanitaires.			
La zone de chantier/d'intervention est-elle isolable par rapport aux autres corps de métiers ?			
"Comment le client a-t-il prévu de s'organiser pour faire respecter la distance > à 1 m et les gestes barrières par ses personnels dans nos zones d'intervention (parking, cheminements, zones de stockage, poste de travail) "			
"Le client peut-il mettre à disposition de nos personnels intervenants un point d'eau pour le lavage des mains et l'accès aux installations d'hygiène ? Le nettoyage de ces installations est-il			

organisé ? Nota : notre personnel intervenant a reçu un rappel des consignes sanitaires à respecter distance > 1 m, port du masque, port de gants, lavage des mains, gestion des déchets..."			
--	--	--	--

Si nécessaire, est-il possible d'isoler mes matériaux/matériels dans une zone inaccessible pour les occupants et/ou les riverains ?			
Info : le personnel intervenant prévoit l'évacuation de tous les consommables utilisés et souillés dans un sac fermé chaque fin de journée.			
Ajout d'une situation particulière :			

Engagement client : Le client s'engage à respecter et faire respecter par les occupants les mêmes consignes de sécurité sanitaires (distanciation sociale, lavage des mains...)

Conclusion de l'évaluation :

	Toutes les recommandations sanitaires peuvent être respectées et le client a donné son accord : <u>l'entreprise peut intervenir.</u>
	Une ou plusieurs recommandations sanitaires ne peuvent pas être respectées : <u>l'entreprise ne peut pas intervenir.</u>
	Le client ne donne pas son accord : <u>L'entreprise ne peut pas intervenir.</u>

Nom et signature de l'entreprise	Nom et signature du client
Fait à Le	

CORONAVIRUS, LES BONS GESTES POUR SE PROTÉGER SUR LE CHANTIER ET DANS L'ATELIER DU BTP



Lavez-vous les mains avec du savon très fréquemment dans les bases vie et installations prévues à cet effet. Prévoyez des lingettes ou produits hydroalcooliques dans les véhicules utilitaires.



Évitez le contact physique et assurez la distance d'un mètre entre les personnes.



Nettoyez régulièrement les surfaces et lieux collectifs (tables, poignées...) ainsi que les équipements individuels (téléphone, lunettes, bouchons d'oreilles...).



Utilisez les équipements de protection : gants métier, lunettes ou écran facial pour casque, protection respiratoire (lorsque la distance d'un mètre avec une autre personne ne peut pas être respectée).



Toussez ou éternuez dans votre coude. Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le dans une poubelle.



Évitez de vous toucher le visage.



VOUS AVEZ UN DOUTE, UNE QUESTION ?

Contactez la plateforme téléphonique d'information au ☎ 0800 130 000 (appel gratuit).

RAPPEL SUR LES MESURES COVID 19

Comment mettre efficacement son masque :

COVID-19

CORONAVIRUS,
PORTER EFFICACEMENT SON MASQUE POUR SE PROTÉGER
DANS L'ATELIER ET SUR LE CHANTIER DU BTP

- 1 Se laver les mains à l'eau et au savon ou avec un gel hydroalcoolique.
- 2 Repérer le haut (barrette nasale).
- 3 Passer les élastiques derrière la tête, de part et d'autre des oreilles.
- 4 Vérifier que le masque couvre bien le menton.
- 5 Ajuster le masque en pinçant la barrette sur le nez.
- 6 Tester l'étanchéité : couvrir le masque avec les mains et inspirer ; le masque doit se plaquer sur le visage.
- 7 Après usage, retirer le masque par l'arrière par les attaches et le jeter. Ne touchez pas la partie qui couvre votre visage.
- 8 Se laver les mains.



Comment se laver efficacement les mains :

COVID-19

CORONAVIRUS,
SE LAVER LES MAINS POUR SE PROTÉGER
DANS L'ATELIER ET SUR LE CHANTIER DU BTP

- ✓ Étape 1  Rincez-vous bien les mains
- ✓ Étape 2  Utilisez du savon
- ✓ Étape 3  Frottez pendant 30 secondes
- ✓ Étape 3  Nettoyez la zone entre vos doigts
- ✓ Étape 3  Nettoyez également vos ongles
- ✓ Étape 4  Rincez-vous bien les mains